



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

23/2019

7 juin 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Office du tourisme	du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30	02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h	09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 10h30 à 12h00	02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément 02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise 02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne –Laure 02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence 02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric 02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie 09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian 06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David 02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j / 7	Plonevez-Porzay 02.98.92.55.06
		06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern 02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-jeudi-vendredi de 14h00 à 18h00 Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00	02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Rue Les Korrigans
Marché en plein air	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre	Place de l'église de 9h à 13h

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 27 mai 2019 à 20h.

Exonération des locaux appartenant à une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale occupés par une maison de santé

L'article 1382 C bis du code général des impôts permet au conseil municipal d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les locaux appartenant à une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale qui sont occupés à titre onéreux par une maison de santé mentionnée à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique. Accord à l'unanimité.

Emprunt cout terme relais « Fonds de compensation sur la taxe de la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) » dans le cadre de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

Dans le cadre de la construction de la maison de santé pluridisciplinaire, il est proposé au conseil municipal d'approuver une proposition de prêt du Crédit mutuel de Bretagne pour une avance sur le F.C.T.V.A. qui sera perçu en 2020 et 2021. Les conditions sont les suivantes : montant = 147 400 € ; durée de 36 mois ; taux révisable = 0,7650 % ; index : Euribor 3 mois ; amortissement progressif ; périodicité = trimestrielle ; frais de dossier = 221 € ; remboursement anticipé possible sans frais ni pénalités. Accord à l'unanimité.

Validation des avenants pour la rénovation de la salle omnisports

La réalisation des travaux pour la rénovation de la salle omnisports prévoit des dépenses supplémentaires par rapport au montant initial des travaux. L'augmentation s'élève à 6,72%. La répartition est la suivante :

Lots	Entreprises	Montant initial H.T.	Avenants H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.	Evolution %
Démolition/désamiantage	LE ROUX 3D	98 863,00 €	10 615,00 €	21 895,60 €	131 373,60 €	10,74 %
VRD	LE ROUX TP	40 617,50 €	3 043,00 €	8 732,10 €	52 392,60 €	7,49 %
Gros œuvre	MORVAN	51 000,00 €	9 498,86 €	12 099,77 €	72 598,63 €	18,63 %
Charpente	L'HOSTIS	34 368,02 €	10 878,57€	9 049,32 €	54 295,91 €	31,65 %
Couverture	BIHANNIC	313 587,69 €	4 395,38 €	63 596,61 €	381 579,68 €	0,32 %
Menuiseries extérieures	MIROITERIE CORNOUAILLE	45 530,00 €	1 203,08 €	9 346,62 €	56 079,70 €	2,64 %
Cloisons	ATLANTIC BATIMENT	32 500,00 €	7 811,20 €	8 062,24 €	48 373,44 €	24,03 %
Menuiseries intérieures	HETET	30 082,39 €	5 917,10 €	7 199,90 €	43 199,39 €	19,76 %
Sols	LE TEUFF	31 500,00 €		6 300,00 €	37 800,00 €	0,00 %
Peinture	FIEL	41 876,30 €	3 971,01 €	9 169,46 €	55 016,77 €	9,48 %
Serrurerie	BP METAL	25 000,00 €	- 610,00 €	4 878,00 €	29 268,00 €	-2,44 %
Electricité	LE BOHEC	75 000,00 €	2 689,54 €	15 537,91 €	93 227,45 €	3,59 %
CVP	SANITHERM	64 000,00 €		12 800,00 €	76 800,00 €	0,00 %
	TOTAL	883 924,90 €	59 412,74€	188 667,53 €	1 132 005,17 €	6,72 %

Accord à l'unanimité.

Emprunt cout terme relais « Fonds de compensation sur la taxe de la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) » et subventions dans le cadre de la rénovation de la salle omnisports

Dans le cadre de la rénovation de la salle omnisports, il est proposé au conseil municipal d'approuver une proposition de prêt du Crédit mutuel de Bretagne pour une avance sur le F.C.T.V.A. et les subventions qui seront perçus en 2019, 2020 et 2021. Les conditions sont les suivantes : montant = 497 500 € ; durée = 36 mois ; taux révisable = 0,7650 % ; index : Euribor 3 mois : amortissement progressif ; périodicité = trimestrielle ; frais de dossier = 746 € ; remboursement anticipé possible sans frais ni pénalités. Accord à l'unanimité.

Dénomination du complexe sportif de Plonévez-Porzay

Monsieur le maire propose au conseil municipal de dénommer le complexe sportif, composé de la salle omnisports, des terrains de football et du terrain multisports, « René Chevalier ».

René Chevalier (1923-2017), maire de Plonévez-Porzay de 1963 à 1989, a largement contribué au développement de la commune pendant les années 60, 70 et 80, notamment par la création des équipements sportifs. Chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis 1980, officier du Mérite Agricole depuis 1985, Médaillé d'or communal et départemental en 1996, René Chevalier a été fait maire honoraire de Plonévez-Porzay par le Préfet du Finistère en 2002. Accord à l'unanimité.

Une réunion publique de présentation de la mutuelle communale sera programmée prochainement.

Mise en place d'une mutuelle communale

Il est proposé de donner, aux habitants de la commune, la possibilité de souscrire une complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels et sans ajouter de charge financière à la commune. La commune désire regrouper ses administrés, qui n'auraient pas de mutuelle ou qui ne seraient pas satisfaits de leur couverture actuelle, afin de mutualiser le risque et faire baisser les coûts. Après une consultation d'entreprises, AXA France propose une convention de partenariat liant la commune et la mutuelle et précise les engagements de chacune des parties. Accord à l'unanimité.

Achat de matériels sportifs

Il est proposé au conseil municipal d'acheter des tatamis d'occasion pour le dojo municipal. Ces tatamis seront utilisés comme protection murale lors des entraînements des associations utilisatrices des locaux. Le montant est de 700 € H.T. Accord à l'unanimité.

Emprunt pour le budget du lotissement de Roz Ar Ster

Lors de sa séance du 8 avril 2019, le conseil municipal a approuvé le rallongement de l'emprunt du lotissement de Roz Ar Ster. Il s'avère que le montant du capital restant dû est de 401 355,98 € (contre 400 000 € initialement prévu). Il convient de délibérer, dans les mêmes termes que la délibération n°D-2019-35, en inscrivant le montant rectifié. La proposition du Crédit agricole du Finistère pour le rallongement du moyen terme amortissable sur une durée passant de 48 à 96 mois pour la commercialisation du lotissement de Roz Ar Ster et un taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois moyenné, marge de 0,85 % est présentée à l'assemblée délibérante. Accord par 17 voix pour et 1 abstention.

Jurés d'assises 2020

Chaque année, la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés d'assises doit être effectuée par un tirage au sort en public à partir de la liste électorale. Sont tirés au sort en vue de l'élaboration de la liste des jurés pour 2020 : Gaëlle Piriou domiciliée 1 rue des églantines ; Stéphane Jolivet domicilié 20 résidence Pen Ar Prat et Thérèse Blouët épouse Fertil domiciliée Goarbic.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques sur la voie publique est interdite. Nous constatons régulièrement la présence d'excrément d'animaux sur la voie publique, les pelouses ou sur les parterres de fleurs. Pour des raisons d'hygiène, chaque propriétaire est invité à avoir une attitude respectueuse.

Rappel : l'arrêté municipal 29/2017 règlementant le cimetière communal – **art. 14** « l'accès du cimetière est interdit aux chiens même tenus en laisse ... »

L'accès aux plages aux chevaux et aux chiens est strictement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre inclus par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018.

CARTE ÉLECTORALE – RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

Le répertoire électoral unique (REU) est ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019. Vous avez dans le cadre de cette réforme reçu une nouvelle carte électorale. Si vous avez constaté une erreur d'état civil entre votre pièce d'identité et les données reportées sur votre carte électorale ou la liste d'émargement, une erreur d'adresse ou si vous n'avez pas reçu votre carte, merci de prendre contact avec le service administratif de la mairie.

DON DU SANG

Un don du sang est prévu le lundi 17 juin de 8h30 à 12h30 à la salle municipale de Plonévez-Porzay.

Pour satisfaire les besoins de 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'EFS compte sur la générosité des donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont en forte augmentation : 9 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, dont 550 en Bretagne. Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1h (10 mn pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecter la sécurité du receveur et du donneur. Outre les 1 700 collectes organisées chaque année en Bretagne, le site de Quimper accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous ☎ 02.98.65.66.25.

ISOLATION À 1 EUROS : GARE AUX ARNAQUES !

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût mais des entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. De nombreux cas ont récemment été constatés autour des offres d'isolation à 1 €. Même à 1 €, il est important de veiller à obtenir une prestation de qualité. En effet, certaines prestations peuvent parfois dégrader votre logement. De plus, les entreprises qui vous font ces offres se rémunèrent sur les aides mobilisables pour ces travaux, cela risque de vous empêcher d'en bénéficier vous-même ultérieurement si les travaux devaient par exemple être refaits. Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Contact : Ener'gence ⇒ 02.98.33.20.09

- A Châteaulin, tous les 3^{ème} lundis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 33 quai Alba
- A Pleyben, tous les 3^{ème} lundis du mois de 14h à 17h dans la salle du Patrimoine, 11 place Charles de Gaulle
- A Brest, au 9 rue Duquesne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

TRAVAUX – RUE DE L'ARGOAT

Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable vont débuter semaine 25, au niveau de Kerviac'het. Un aménagement de la circulation sera mis en place.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

ACCUEIL DE LOISIRS DES LAPOUSIG

Durant les vacances d'été, l'accueil de loisirs de Plonévez-Porzay sera ouvert du lundi 8 juillet au mardi 27 août inclus. La structure propose des activités pour les enfants de 3 à 12 ans, à la journée ou demi-journée. Les matinées se déroulent à la maison de l'enfance et les après-midis à la plage de Sainte-Anne La Palud. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30). Les dossiers d'inscription et les fiches de réservation sont disponibles en mairie - 02.98.92.50.23.

LE SERVICE BABY-SITTING, COMMENT CA MARCHE ?

Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez garder des enfants pendant l'année scolaire Le Point Information Jeunesse propose aux jeunes de figurer sur un fichier mis à disposition des familles qui cherchent un ou une baby-sitter. Les baby-sitters qui souhaitent figurer dans ce fichier s'engagent à suivre un atelier d'information, qui se déroulera mardi 2 juillet de 14h à 17h et mercredi 3 juillet de 9h30 à 17h15 au PIJ, 5 Quai Robert Alba à

Châteaulin. Dans cet atelier, il sera question de la législation du travail, des soins de la petite enfance, de toutes les questions qui concernent le rythme de l'enfant (sommeil, alimentation, sécurité, relation avec les parents) et de la prévention des accidents domestiques. Cet atelier sera animé par les animatrices du PIJ, une puéricultrice du Centre Départemental d'Action Sociale, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles et un pompier secouriste de la Croix blanche. Renseignements au 02.98.86.13.11 / 06.40.05.45.42 ou pij@polysonnance.org.

INFORMATIONS ANIMATIONS

MARDI 11 JUIN – RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi 11 juin : Le Juch (circuit Ste Brigitte). Mercredi 12 juin : Plonévez-Porzay (Ste Anne). Vendredi 14 juin : Mahalon. Mardi 19 juin : rendez-vous à 19h place Newcastle Emlyn pour le séjour dans le Luberon.

Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Christiane Moulin au 02.98.86.23.39.

Tous les mardis, marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église ☎ M. Saddoun au 02.98.92.55.85.

JEUDI 13 JUIN - FNACA - SORTIE ANNUELLE

La sortie annuelle aura lieu le jeudi 13 juin à Sainte Anne d'Auray et Carnac. Départ à 8h30, place de l'église.

VENDREDI 14 JUIN – LES TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 14 juin : circuit de 10 kms à Rosnoën. Contact : Anne-Marie Albert 07.86.28.88.94 ou Josette Thomas 06.31.52.60.64.

SAMEDI 15 JUIN – TENNIS CLUB DU PORZAY

L'assemblée générale du club de tennis se déroulera le samedi 15 juin à 10h, salle des associations.

DIMANCHE 16 JUIN – TOUS A LA FERME

Dans le cadre de l'opération régionale « Tous à la ferme », le Comité de développement des agriculteurs du Pays de Châteaulin (RESAGRI) organise une « rando-ferme » le dimanche 16 juin de 13h30 à 18h00 avec au programme : randonnée de 5 ou 9 kms, visite d'une exploitation laitière, découverte du patrimoine, présentation de la restauration de la vallée du Lopic, atelier sur les cultures et dégustation de crêpes et cidre. Départ du manoir de Moëllien. Plus d'information : www.agriculteurs-de-bretagne.bzh

INFORMATIONS COMMERCIALES

- ✓ La boulangerie-pâtisserie, « l'angle gourmand » sera ouverte le lundi 10 juin de 7h à 13h.
- ✓ « Coiffure du Porzay », Sandrine Letty vous informe que le salon sera fermé du lundi 17 au mercredi 26 juin.
- ✓ « L'atelier floral de Charlott' » sera fermé du mardi 10 au dimanche 16 juin inclus.
- ✓ Le Restaurant « Les Dunes » sera ouvert pendant le week-end de la Pentecôte le dimanche 9 juin au soir et lundi 10 juin à midi. Pensez à réserver : 02.98.92.54.10.
- ✓ La boulangerie-pâtisserie « Aux délices du Porzay » sera fermée du dimanche 9 juin à 13h au mercredi 19 juin.
- ✓ Votre magasin Figure de style se recentre sur son activité de décoration d'intérieur. Déstockage massif du mardi 11 au samedi 17 juin inclus.
Local professionnel à louer de 75 m² - Parc d'activité du Porzay. Contact : 06.88.52.68.22.
- ✓ Aurore, prothésiste ongulaire, ouvre son salon le mardi 4 juin au 24 rue de la Presqu'île. Mise en beauté des ongles, mains et pieds, en gel ou semi-permanent. Uniquement sur rendez-vous au 06.71.74.24.01.
- ✓ John Bailey vous propose, du 24 au 28 juin de 9h30 à 12h30, des cours de peinture en aquarelle en plein air ou dans l'atelier avec démonstration et enseignement professionnel. Rendez-vous à Tréfeuntec, Plonévez-Porzay aux « Volets bleus ». Prix : 150 €/ la semaine ou 30 €/jour. Contact : jrsbailey@yahoo.co.uk .

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 8 juin : messe à 18h30 à Plomodiern.

Dimanche 9 juin : messe à 11h à la chapelle Sainte Anne, Profession de foi.

DIVERS

Loue au centre bourg, appartement type T3, non meublé, au 1^{er} étage + garage et jardin. 440€/mois.

Imprimé par nos soins